

### 5.2. Annexes sanitaires

Vu pour être annexé à la  
délibération du conseil  
municipal en date du **09/12/21**

**ARRETANT**  
le projet de Plan Local  
d'Urbanisme de la commune  
de Behren-lès-Forbach

Le Maire  
Dominique Ferrau



**DOSSIER D'ARRÊT**

# ANNEXES

## ANNEXES SANITAIRES

### I - Eau potable et défense incendie

#### **La distribution en eau potable :**

La Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France assure l'alimentation en eau potable des communes d'Alsting, Behren-lès-Forbach, Bousbach, Diebling, Etzling, Folkling-Gaubiving, Forbach, Kerbach, Metzing, Morsbach, Nousseviller-Saint-Nabor, Oeting, Petite-Rosselle, Schoeneck, Spicheren, Stiring-Wendel, Tenteling-Ebring, Thédling, Ippling et Hundling bien que ces deux dernières ne fassent pas partie du périmètre de la Communauté. Cocheren et Rosbruck sont membres du Syndicat des Eaux du Winborn. Thédling versant sud est géré par le Syndicat d'Assainissement et d'adduction d'Eau potable de Farébersviller et Environs, et Farschviller est membre du Syndicat des Eaux de Seingbouse.

Le gestion du service public de l'eau est confiée à Veolia Compagnie Générale des Eaux.

L'approvisionnement en eau provient essentiellement des achats d'eau auprès du Syndicat des Eaux du Winborn et de fournisseurs allemands. La Communauté d'Agglomération de Forbach ne dispose plus d'unité de traitement en service depuis avril 2002, date d'arrêt de l'utilisation des eaux d'exhaures minières. Les eaux provenant des forages au grès ne subissent pour leur part aucun traitement hormis la chloration préventive imposée par le plan Vigipirate.

On trouve sur le territoire communautaire 3 forages, correspondant à ceux de «COLLOWALD», «PFISTERQUELLE» et «ALSTING», d'une capacité de production de 1 950 m<sup>3</sup> par jour situés à Etzling, Behren-lès-Forbach et Alsting ainsi que 19 réservoirs d'une capacité totale de stockage de 15 620 m<sup>3</sup>. Le réseau compte 663 km de canalisations. En 2018, son rendement est estimé à 80%. La perte en réseau est estimée à 4,6 m<sup>3</sup>/km/jr.

La commune de Behren-lès-Forbach dispose d'un réservoir semi enterré d'une capacité de 2000 m<sup>3</sup> implanté en limite de commune (secteur Kelsberg). Il n'existe pas de gros consommateurs en eau potable sur Behren-lès-Forbach, hors entreprises présentent sur le Technopôle de Forbach Sud.

En 2018, la qualité de l'eau (conformité microbiologique et conformité physico-chimique) est considérée comme excellente.

### **Le forage de Pfisterquelle :**

Un arrêté datant de 1994 existe sur les périmètres de protection du forage de Pfisterquelle

Le périmètre de protection immédiate du forage de Pfisterquelle correspond à la section cadastrale 11, parcelle n°73.

Le périmètre de protection rapprochée du forage de Pfisterquelle englobe un bassin versant de l'ordre de 105 ha au Nord de Behren-lès-Forbach au lieu-dit EPELLER et UNTERSTER-WALD.

Le périmètre de protection rapprochée du forage de Kerbach s'inscrit dans un rectangle de 1 800 m de hauteur sur 500 m de largeur au Nord de Behren-lès-Forbach et à l'Ouest des Routes Départementales 30 et 30 c. Il couvre environ 97 ha.

Le périmètre de protection éloignée du forage de Pfisterquelle est commun à celui du forage de Kerbach. Il englobe le village de Behren-lès-Forbach au Sud et couvre une superficie d'environ 370 ha.

### **La défense incendie :**

En matière de défense incendie, la commune présente des risques courants classiques.

## **II - Assainissement**

Le réseau d'assainissement de la ville de Behren-lès-Forbach est principalement de type unitaire.

Des réseaux séparatifs ont été posés dans les lotissements : rue de la Glaisière, rue des Chênes, impasse des Hêtres, impasse des Peupliers et impasse des Fauvettes. Rares sont les réseaux ne recevant que des eaux de ruissellement.

Les effluents sont dirigés vers le site de l'ancienne station de traitement des eaux usées où seuls les bassins d'orages sont encore en fonctionnement. De là, un collecteur achemine les effluents jusqu'à l'actuelle station d'épuration intercommunale située sur le ban communal de Kerbach. Cette station de traitement des eaux usées d'une capacité de 23 000 EH traite les effluents de Behren-lès-Forbach, Kerbach, Etzling, Gaubiving, Bousbach et du Technopôle de Forbach Sud.

Deux habitations situées rue d'Etzling ne sont pas desservies par un réseau d'assainissement collectif. Ces habitations seraient équipées de fosses toutes eaux. Les effluents ne transitent pas par une filière complète d'assainissement non collectif (fosse toutes eaux + dispositif de traitement des eaux usées) avant rejet.

Une habitation située en pleine forêt, en limite avec la commune d'Etzling, n'est pas desservie par un réseau d'assainissement. Il en est de même, pour l'habitation sise 25 rue des Chênes, cette dernière n'est pas desservie par un réseau d'assainissement.

Les tennis sont équipés d'une fosse toutes eaux raccordées sur un réseau pluvial passant devant le bâtiment.

La déchetterie possède actuellement une fosse d'accumulation. Une étude est en cours pour éventuellement raccorder les toilettes et le lavabo au réseau d'assainissement communal.

Certaines habitations sises rue de Bousbach possèdent un dispositif d'assainissement non collectif avant rejet vers le milieu naturel : le ruisseau de Bousbach. Cette rue est desservie par un réseau d'assainissement, cependant les habitations sont légèrement en contrebas de la route, elles ne pourront donc être raccordées gravitairement au réseau d'assainissement existant.

Une étude hydraulique des réseaux d'assainissement a été réalisée en 2004 par le bureau d'études Vincent RUBY. Elle a mis en évidence plusieurs zones de mises en charge du réseau, voire de débordements sur la chaussée.

Cette étude a mis en évidence les tronçons ayant une capacité insuffisante :

- à l'aval de la rue d'Artois et de la rue Sainte-Blaise, le premier tronçon de la rue des Petites Vosges,
- plus à l'aval dans la rue des Petites Vosges, le tronçon à l'amont du déversoir d'orage,
- la branche aval du mail central,
- la branche médiane du parc central,
- la branche sud du réseau de la Cité,
- le passage du ru sous le chemin de desserte des jardins ouvriers.

Certaines insuffisances ont été résolues par les travaux réalisés sur le réseau ces dernières années. C'est en particulier le cas pour la branche sud du réseau pour laquelle une liaison a été réalisée entre le collecteur existant de la rue des Roses et le collecteur posé rue des Vergers (10ème tranche).

Afin de réduire l'impact de l'imperméabilisation sur le milieu récepteur, la Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France a réalisé un collecteur d'eaux pluviales (à partir du City Parc) et un bassin de stockage des eaux pluviales de 3 000 m<sup>3</sup> (débit de fuite de 200 m<sup>3</sup>/h) à l'aval de Behren Cité. L'étude diagnostic préalable aux travaux, réalisée par IRH Environnement, a intégré les projets de rénovation urbaine de la Cité.

Le Technopôle de Forbach Sud est desservi par un réseau d'assainissement de type séparatif. Les réseaux pluviaux (3 antennes principales) rejoignent le bassin à ciel ouvert situé le long de la voie rapide (équipé de dessableurs) puis se rejette dans le ruisseau traversant Gaubiving.

La commune de Behren-lès-Forbach dispose d'un zonage d'assainissement.

### III - Déchets

La Communauté d'Agglomération de Forbach assure pour les ménages mais également pour les établissements publics, les commerçants et les artisans (dans des volumes et des conditions de collecte assimilables à ceux des ménages) de l'ensemble du territoire :

- La collecte Multiflux en porte-à-porte des recyclables (secs hors verre), de la fraction fermentescible des ordures ménagères et des ordures ménagères résiduelles ;
- La collecte en apport volontaire du verre ;
- La collecte en apport volontaire du papier ;
- La fourniture, la distribution et la maintenance du parc de bacs hermétiques ;
- La fourniture et la maintenance du parc de conteneurs d'apport volontaire ;
- La fourniture et la distribution des sacs Multiflux ;
- L'exploitation des six déchèteries intercommunales.

Le Syndicat Mixte de transport et de traitement des déchets ménagers de Moselle-Est (Sydeme) a été créé en juin 1998. Il regroupe aujourd'hui 14 intercommunalités. Deux collectivités du Bas-Rhin (Alsace) sont également membres du Sydeme. Ce dernier regroupe 298 communes et près de 400 000 habitants, soit une production de quelque 160 000 tonnes de déchets ménagers par an.

Le Sydeme a donc pour mission le transport, le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés, collectés sur son territoire par les structures intercommunales qui le constituent. Il met ainsi en œuvre un schéma global de gestion des déchets, conforme au Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PDEDMA) de la Moselle. Ces collectivités locales se sont réunies dans l'objectif d'apporter ensemble, à moyen terme, une solution cohérente et réfléchie au problème complexe de la gestion de leurs déchets ménagers. Le Sydeme a créé en juillet 2003 sa propre régie à personnalité morale et autonomie financière dénommée Ecotri Moselle-Est. Elle exploite les installations et les équipements mis en place par le Sydeme, dont le centre de méthanisation basé à Morsbach. Le Sydeme produit aujourd'hui ses propres sacs Multiflux dans son usine de confection situé au Technopole de Forbach Sud.

La collecte du tri est effectuée de façon hebdomadaire. Le tri multi flux permet de séparer les biodéchets, les recyclables et le résiduels.

La déchetterie utilisée par les habitants se situe sur le territoire même de Behren-lès-Forbach. Elle est également utilisée par les habitants de Bousbach, Folkling, Kerbach et Oeting.

Pour la collecte du papier, la Communauté d'Agglomération de Forbach a mis en place des bornes à fibreux, plus communément appelées bornes à papiers. Environ 200 conteneurs ont été implantés sur le territoire et ses 21 communes.

Pour la collecte du verre, de la même manière, des bornes d'apport volontaire sont à votre disposition dans les communes (près de 300 réparties sur les 21 communes).